

En ville sans ma voiture à Saint-Laurent

Une centaine de participants ont pu arpenter à pied des coins d'asphalte habituellement occupés en plein jour par autant d'automobiles et de camions lors de l'événement En ville sans ma voiture, qui s'est déroulé le 20 septembre sur l'avenue Sainte-Croix, entre les rues Decelles et de l'Église.

Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, ses collègues du conseil et leurs partenaires souhaitaient par cette activité sensibiliser davantage la population aux effets néfastes de l'utilisation abusive de l'automobile sur la qualité de vie urbaine et présenter les différentes solutions de rechange à l'auto solo. « Nous sommes très heureux de participer au mouvement international En ville sans ma voiture, car il rejoint une des orientations de notre Plan local de développement durable, soit améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant la dépendance à l'automobile et en implantant des mesures de développement durable, » a déclaré le maire.

SUITE PAGE 7



La directrice de l'arrondissement de Saint-Laurent, **Véronique Doucet**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des infrastructures, **Richard Deschamps**, le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren,

Aref Salem, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le représentant de l'honorable Stéphane Dion, **Jocelyn Decoste**, et le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, en présence d'employés, de citoyens et de partenaires de l'événement En ville sans ma voiture.

Sommaire

Mot du maire.....	2
Calendrier.....	2
Saint-Laurent encadre la circulation des camions.....	3
Charte montréalaise des droits et responsabilités.....	3
Budget 2013 : un exercice totalisant 79,5 M\$.....	3
L'inspecteur : un regard bienveillant sur la ville.....	4
Envolée de monarches au boisé.....	4
L'archéologie en vedette à la maison Robert-Bélanger.....	5
Collecte des feuilles mortes.....	5
Pour se débarrasser de branches d'arbre.....	5
Célébration de la paix au parc Beaudet.....	6
La Saison culturelle est lancée.....	6
Vérifiez la pile!.....	6
Patinage et hockey à l'aréna.....	7
Loisirs en ligne.....	7
Concours « Saint-Laurent en grand ».....	7
Lauréats du concours Maisons fleuries.....	8

☎ 3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin



Maisons fleuries annonce ses lauréats



Le jeudi 11 octobre dernier avait lieu au Centre des loisirs l'édition 2012 de la remise de prix pour le concours Maisons fleuries, qui vise à récompenser les résidents et les citoyens corporatifs s'étant le plus illustrés pour la qualité de leur aménagement paysager pendant la saison estivale. En tout, 24 prix ont été remis pendant la soirée, soit 14 dans la catégorie Aménagements résidentiels, 6 dans la caté-

gorie Jardins communautaires et 4 grands prix. Ces derniers comprenaient des prix pour les industries et les institutions, de même que le prix Raymond-Jasmin pour les commerces et le grand Prix d'excellence Micheline-Arsenault pour le lauréat de l'année précédente ayant le mieux conservé la qualité de son aménagement.

SUITE PAGE 8

Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent en 2011

Section spéciale à l'intérieur





Mot du Maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Comme par les années passées, ce numéro d'octobre contient une retranscription du **Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent** pendant l'exercice précédent. Nous sommes toujours heureux de vous transmettre ce bilan, car il témoigne de façon concrète du travail que mes collègues du conseil et moi accomplissons afin de vous offrir une excellente qualité de vie.

Dans les pages suivantes, vous remarquerez aussi que les dernières semaines ont été remplies à la fois de belles traditions laurentiennes et d'initiatives dont la réponse positive nous incite à espérer leur retour l'an prochain. Par exemple, le 21 septembre, nous avons invité la population à célébrer la **Journée internationale de la paix** dans le parc Beaudet, une tradition bien établie à Saint-Laurent, alors que la veille, nous tenions la première édition de l'activité **En ville sans ma voiture** sur l'avenue Sainte-Croix. Et que dire du concours **Maisons fleuries**, dont la 31^e édition s'est déroulée le 11 octobre dernier au Centre des loisirs? Je vous invite d'ailleurs à découvrir les lauréats et les lauréates en page 8.

Ce ne sont que quelques-unes des activités qui démontrent la vitalité de notre communauté. Saint-Laurent a résolument une identité qui lui est propre. C'est un endroit où il fait bon vivre, où il est possible à chaque membre de la famille de s'épanouir. Nous en avons eu une nouvelle preuve en septembre. Les dernières données dévoilées par **Statistique Canada** nous désignent comme champion pour le nombre de nouvelles familles. Notre communauté a ainsi connu un bond de 10 % de ce côté, ce qui se traduit par 2220 familles additionnelles. À titre comparatif, nous devançons de 1525 familles l'arrondissement en deuxième position. Ceci nous conforte dans notre vision et nous indique que nous sommes dans la bonne direction!

À ces nouvelles familles, je dis merci d'avoir choisi Saint-Laurent comme milieu de vie! Et à tous, je souhaite un bel automne, une saison qui nous invite à profiter des magnifiques espaces verts qui sont à notre disposition.

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCA



Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

Conseil de Saint-Laurent



Francesco Miele
Conseiller de la Ville,
district de
Côte-de-Liesse



Aref Salem
Conseiller de la Ville
et conseiller associé,
district de
Norman-McLaren



Maurice Cohen
Conseiller
d'arrondissement,
district de
Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère
d'arrondissement,
district de
Norman-McLaren

Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone: 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage: 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

CALENDRIER

Voici au moment d'aller sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

NOVEMBRE

Jusqu'au 4 novembre
Exposition – Participants aux ateliers de dessin et de peinture à l'acrylique
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

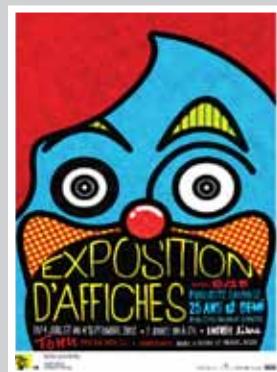
1^{er} novembre
Grands explorateurs – Transsibérien, de Moscou à Vladivostok
Salle Émile-Legault, 19 h 30

2 novembre
Relève en chanson – Latitude L
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

5 novembre
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

6 novembre
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

7 novembre au 15 janvier
Exposition – 16 affichistes montréalais célèbrent Publicité sauvage
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h



17 novembre
Spectacle famille – La maison des contes
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

19 novembre
Film – Une vie qui commence
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

20 novembre
Théâtre – Variations énigmatiques
Salle Émile-Legault, 19 h 30

23 novembre
Rendez-vous du vendredi – Bon débarras
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

25 novembre
Concert endimanché – Consort Laurentia
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

26 novembre
Lundi littéraire – 40 ans de voix de femmes
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

29 novembre
Grands explorateurs – Népal - Mustang
Salle Émile-Legault, 19 h 30

DÉCEMBRE

3 décembre
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

4 décembre
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

7 décembre
Rendez-vous du vendredi – MG3 Trio de guitares de Montréal
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

9 décembre

Noël sur glace
Aréna Raymond-Bourque,
13 h à 16 h, GRATUIT

MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

Mercredi au dimanche
de 12 h à 17 h

31 octobre au 11 novembre
Exposition - Etudiants du cégep de Saint-Laurent

14 novembre au 9 décembre
Exposition - Horizon irakien

Jusqu'au 31 janvier
Exposition - Rétrospective Enid Kaplan

MIDI-CAUSERIES

Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent
12 h, GRATUIT



www.facebook.com/biblio.vieux.saint.laurent

7 novembre – Comprendre les messages de nos rêves
Judith Saint-Laurent, psychologue

14 novembre – Barcelone
Roswitha Berchtold, photographe

21 novembre – New York et ses musiciens – Claire Villeneuve, musicologue

28 novembre – The art of Chinese calligraphy – Zhi Mai, peintre

5 décembre – Introduction au vin – Martin Lamoureux, professeur de chimie



Saint-Laurent encadre la circulation des camions

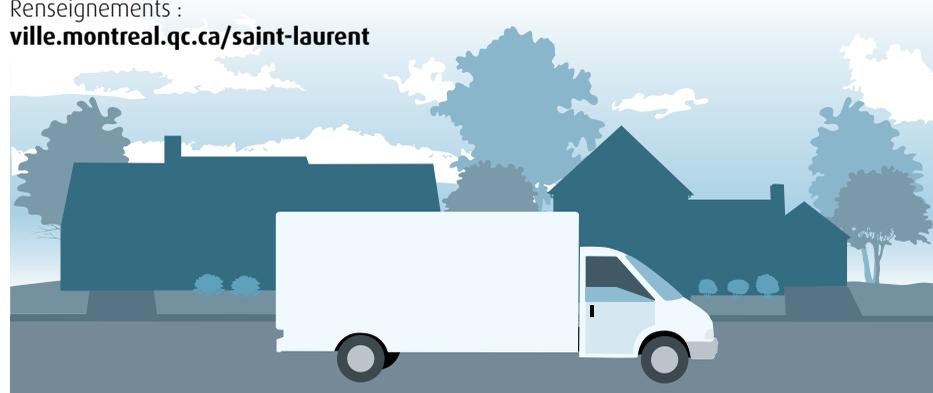
Le conseil de Saint-Laurent a adopté en octobre dernier le *Règlement RA12-08-9 sur la circulation des camions et des véhicules-outils* pour l'ensemble de son territoire.

« Avec ce règlement, la circulation des camions se fera plus facilement dans les secteurs commerciaux et industriels de Saint-Laurent. En outre, cela préservera la quiétude des quartiers résidentiels en interdisant la circulation de transit de ce type de véhicules », a déclaré le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Le nouveau règlement entrera en vigueur lorsque les villes et les arrondissements limitrophes l'auront validé, puis que le ministère des Transports l'aura adopté. Il sera implanté au cours du printemps 2013 de façon progressive, quartier par quartier. La signalisation du réseau de camionnage sera ren-

forcée avec la pose d'environ 400 panneaux de signalisation. Lors du déploiement du réseau de camionnage, l'arrondissement affichera sur son site Internet une carte du territoire indiquant les zones interdites ou restreintes pour la circulation des camions.

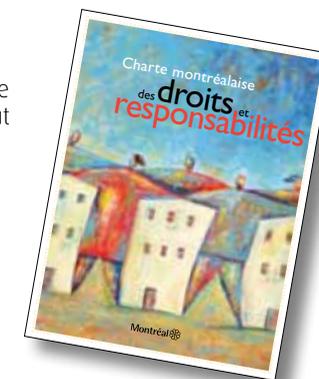
Renseignements :
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent



Charte montréalaise des droits et responsabilités

À l'instar de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, la Charte montréalaise des droits et responsabilités a été créée en s'appuyant sur les mêmes fondements et les mêmes valeurs : la dignité et la justice pour tous. Elle est régulièrement citée à l'étranger comme un modèle d'outil démocratique et son rayonnement ne fait que s'accroître avec les années.

Concrètement, elle représente l'engagement de la Ville et de tout son personnel à améliorer de façon constante les services offerts à la population.



Pour en savoir plus, cliquez sur « Charte montréalaise des droits et responsabilités » sur la page d'accueil du site de Saint-Laurent : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent



Budget 2013 : un exercice totalisant 79,5 M\$

Lors d'une séance spéciale tenue le 27 septembre dernier, le conseil de Saint-Laurent a adopté son budget pour l'année 2013, lequel s'élèvera à 79,5 M\$. Ceci comprendra, entre autres, des transferts budgétaires nets de la Ville de Montréal à hauteur de 58,5 M\$, des revenus estimés à 14,5 M\$ ainsi qu'un montant de 6,5 M\$ dégagé par un nouvel espace fiscal.

Le budget en bref

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, 10,87 M\$ seront consacrés à l'administration générale et au fonds réservé, une baisse de 561 400 \$ par rapport à 2012. Près de 1,5 M\$ seront alloués à la sécurité publique et 21,6 M\$ au transport, ce qui comprend les travaux de voirie et l'enlèvement de la neige. Aussi, 10,6 M\$ seront consacrés à l'hygiène du milieu, 1,2 M\$ à la santé et au bien-être, 4,5 M\$ à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement, de même que 29,3 M\$ aux loisirs et à la culture.

Faits saillants

Nouvel espace fiscal

L'un des éléments les plus importants de ce budget est le dégagement d'un nouvel espace fiscal correspondant à 0,05 \$ / 100 \$ d'évaluation. Ce nouvel espace fiscal n'entraînera aucune augmentation du compte de taxes. En résumé, la Ville de Montréal a retiré de sa portion une tranche équivalente à 0,05 \$ / 100 \$ d'évaluation et a offert aux arrondissements de s'approprier cette tranche afin de maintenir leur niveau de services.

« Avec cet espace fiscal, Saint-Laurent dispose d'une nouvelle marge de manœuvre qui nous permettra d'arrimer notre offre de services à notre croissance, laquelle est, rappelons-le, la plus importante à Montréal et se traduit également par une augmentation constante de la valeur foncière de notre territoire. Il est donc important d'encadrer cette croissance et d'offrir à tous nos résidents, incluant les 2220 nouvelles familles qui se sont installées ici depuis les cinq dernières années, des

services à la hauteur de leurs besoins », a expliqué le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Augmentation de la cible de revenus

Aussi, le budget 2013 contient une augmentation de la cible des revenus estimée à environ un million \$ découlant, entre autres, de l'émission des permis de construction, en hausse constante à Saint-Laurent, contrairement à la majorité des grands centres.

Inférieur à l'indice des prix à la consommation

Subissant les mêmes pressions économiques que la population, soit l'augmentation des coûts énergétiques, des taxes, des services et des matières premières, l'administration laurentienne a dû augmenter sa dotation budgétaire pour 2013 de 1,8 % afin de maintenir et de garantir la même qualité de services à ses résidents. Il s'agit d'une hausse modérée, qui est inférieure à l'indice des prix à la consommation général pour la grande région de Montréal, laquelle était de 2,8 % pour 2011 et de 2,3 % pour les 6 premiers mois de l'année 2012.

Bibliothèque du Boisé

Mentionnons aussi qu'il s'agit du premier exercice financier à contenir l'enveloppe budgétaire liée à l'exploitation de la Bibliothèque du Boisé. Celle-ci s'élèvera à 3,7 millions \$ en 2013. Pour ce qui est de la portion fournie par Montréal, l'arrondissement est actuellement en discussion avec la ville. Un comité de travail permettra d'établir les transferts à faire aux arrondissements basés sur les normes canadiennes concernant les bibliothèques.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Adopté lors de la séance générale du 7 août, le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 s'élèvera à un emprunt à la charge des contribuables de 21,6 millions \$, tout en représentant des investissements bruts de l'ordre de 71 millions \$ sur 3 ans.

Il comprendra, notamment, 4,6 millions \$ pour compléter la construction de la nouvelle bibliothèque, 43,2 millions \$ pour le Complexe sportif et 5,8 millions \$ pour l'aménagement de nouveaux parcs dans les secteurs Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent.

RÉGLEMENTATION

L'inspecteur : un regard bienveillant sur la ville

La cohabitation pose de nombreux défis aux membres d'une collectivité, qui tous, indépendamment de leurs différences, partagent le même désir de vivre dans un environnement harmonieux et sécuritaire.

Ainsi, l'arrondissement de Saint-Laurent est régi par de nombreux règlements qui ont pour but de protéger les intérêts de ses résidents et d'assurer la qualité du milieu de vie. Le fait d'avoir des règlements touchant tous les aspects de la vie municipale - et des inspecteurs pour veiller à leur application - contribue à l'atteinte d'un sain équilibre entre les droits des uns et la liberté des autres.

UN EXPERT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

L'inspecteur détient l'expertise et la formation pour évaluer des situations de nature très diverses tout en garantissant l'application de l'encadrement municipal sur de nombreux sujets tels **l'urbanisme, l'environnement, la salubrité des logements, la construction, l'usage des locaux** et bien plus encore. Expert-conseil, intervenant et médiateur à ses heures, l'inspecteur joue un rôle qui est loin de se limiter à la simple émission de constats d'infraction!

Toute une équipe d'inspecteurs chevronnés est ainsi au service des citoyens de Saint-Laurent. En complément, des inspecteurs d'autres organisations et juridictions sont à l'œuvre dans des domaines comme la sécurité incendie, la santé publique, la qualité de l'eau, les rejets industriels, l'inspection des aliments et d'autres sphères d'intervention ayant des impacts directs sur le bien-être des citoyens.

À suivre en décembre... Histoires d'inspection ou le quotidien d'un inspecteur en arrondissement.



Vous croyez avoir besoin de l'intervention d'un inspecteur? Composez le 311.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Envolée de monarques au boisé du parc Marcel-Laurin

Le 15 septembre dernier, les familles laurentiennes étaient invitées à assister à la relâche de monarques lors d'un atelier animé par l'Insectarium de Montréal dans le boisé du parc Marcel-Laurin. Ceci marquait pour ces papillons le début de leur long périple migratoire annuel les menant jusqu'au Mexique.

Le boisé du parc Marcel-Laurin était le lieu tout indiqué pour cette activité, puisqu'il détient un certificat du programme Monarch Waystation de l'Université du Kansas, un honneur décerné aux lieux qui procurent aux monarques un habitat de choix.

Les membres du conseil de Saint-Laurent étaient heureux de prendre part à l'événement. Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, a profité de l'occasion pour rappeler l'importance de cet îlot de nature : « En 2005, l'administration laurentienne

s'engageait dans une campagne de protection et de conservation du boisé du parc Marcel-Laurin. Les nombreuses initiatives réalisées depuis, telles que des corvées de nettoyage, l'installation de nichoirs et de mangeoires pour les oiseaux et la réalisation d'activités éducatives comme celle d'aujourd'hui, constituent des occasions pour les résidents de vivre l'expérience de la pleine nature... en ville! »

Monsieur DeSousa a également souligné la collaboration de nombreux partenaires, dont l'Éco-quartier de Saint-Laurent et le Comité Écologique du Grand Montréal. « Le succès d'initiatives environnementales dans le boisé du parc Marcel-Laurin est dû au soutien que nous obtenons de nos partenaires et donateurs, qui nous appuient dans nos projets de mise en valeur », a-t-il expliqué.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, en compagnie du conseiller de la Ville pour le district Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, du directeur de l'Éco-quartier de Saint-Laurent, **Guy Déziel**, du président du Comité Écologique du Grand Montréal, **Érik Bassil**, et de plusieurs citoyens.



L'archéologie en vedette à la maison Robert-Bélanger

Plus d'une soixantaine d'amateurs d'histoire et d'archéologie ont découvert les fouilles archéologiques effectuées dans le cadre des travaux de restauration de la maison Robert-Bélanger, le 25 août dernier, lors du Mois de l'archéologie. **Marie-Claude Morin**, archéologue à la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal, leur a servi de guide, en tant que responsable de ces travaux.

Citée comme immeuble patrimonial, cette ancienne propriété en pierre du chemin du Bois-Franc est représentative des habitations de ferme de l'île de Montréal au début du 19^e siècle. Elle a été acquise récemment par Saint-Laurent afin d'être restaurée et mise en valeur, au bénéfice de la population.



Un des trois groupes venus découvrir les fouilles effectuées à la maison Robert-Bélanger.

Collecte des feuilles mortes

Une collecte des feuilles mortes sera offerte aux immeubles résidentiels **entre le lundi 29 octobre et le vendredi 23 novembre 2012** selon le même horaire que la collecte des matières recyclables.

Les feuilles devront être déposées en bordure de rue dans des sacs en papier (disponibles au Bureau du citoyen ou à l'Éco-quartier de Saint-Laurent) ou dans un contenant rigide réutilisable. Rappelons que, pour des raisons de sécurité et pour éviter le refoulement des égouts, il est interdit de pousser les feuilles mortes dans la rue.

RENSEIGNEMENTS :
311 ou
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

IMPORTANT :
Les feuilles placées dans des sacs de plastique ne seront pas ramassées.



JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

POUR SE DÉBARRASSER DE BRANCHES D'ARBRE

- Rassemblez les branches en paquets.
- Alignez les branches pour que la partie coupée soit orientée vers la rue.
- Placez les branches sans les attacher, sur votre terrain en bordure du trottoir.
- Composez le 311 pour demander une collecte.



ATTENTION : Les branches placées dans des sacs de plastique ne seront pas ramassées.

DIAMÈTRE MAXIMAL DES BRANCHES : 20 CM





Sur cette photo, les enfants de la Chorale de la paix étaient entourés de **Denise Rochefort**, commissaire à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **Josée Cardinal**, directrice artistique de la chorale, **Gigi Vidal**, membre du comité organisateur de la Journée internationale de la paix et directrice du bureau des affaires communautaires de l'Assemblée spirituelle des Bahá'ís du Grand Montréal, **Christine Saint-Pierre**, députée de l'Acadie,

Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Abi Koné**, commissaire, en remplacement de **Diane Lamarche-Venne**, présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **Francesco Miele**, conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, et **Brian Karmazin**, attaché politique de l'honorable Stéphane Dion, député de Saint-Laurent-Cartierville.

Célébration de la paix au parc Beaudet

Instaurée par les Nations-Unies, la Journée internationale de la paix se fête tous les ans le 21 septembre. Depuis une dizaine d'années, Saint-Laurent a fait de cette célébration une véritable tradition en invitant les résidents au parc Beaudet afin de souligner la cohabitation pacifique des nombreuses communautés culturelles qui composent sa population.



La Saison culturelle est lancée

Le 12 octobre dernier, l'auteure-compositrice-interprète Mamselle donnait le coup d'envoi à la Saison culturelle 2012-2013 de Saint-Laurent. C'est dans une atmosphère latine, gracieuseté de cette artiste originaire du Mexique, que les quelque 300 personnes présentes au Centre des loisirs ont eu l'occasion de découvrir l'ensemble de la programmation culturelle de l'arrondissement.

« L'accessibilité à la culture est une préoccupation importante pour Saint-Laurent. Encore cette année, notre Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social propose aux citoyens une programmation originale et diversifiée, comprenant plusieurs volets gratuits », a expliqué le maire suppléant de Saint-Laurent et conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, en accueillant les spectateurs.



Lors de l'ouverture de la Saison culturelle, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, ainsi que le maire suppléant et conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, ont chaleureusement accueilli l'artiste **Mamselle**.

Vérifiez la pile!

L'arrondissement de Saint-Laurent invite les citoyens à vérifier la pile de l'avertisseur de fumée de leur résidence en même temps qu'ils effectueront le changement d'heure dans la nuit du samedi 3 novembre au dimanche 4 novembre. Il faudra alors reculer toutes les horloges d'une heure.

Responsabilités partagées

Rappelons que le bon fonctionnement d'un avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace et le plus économique pour alerter les occupants d'une résidence de la présence de fumée. Aussi, le **propriétaire d'une habitation** doit installer un avertisseur de fumée par étage et le remplacer au moins tous les dix ans. De plus, l'entretien de l'appareil, incluant le remplacement des piles, doit être effectué par l'**occupant de l'habitation**.

Quant à eux, les propriétaires d'édifices à logements doivent tenir un **registre de la vérification annuelle** des avertisseurs de fumée semblable à celui utilisé pour la vérification du système d'alarme-incendie.



Patinage et hockey à l'aréna



Jusqu'au 31 mars 2013, les citoyens de Saint-Laurent peuvent pratiquer le patinage et le hockey libres sur les deux patinoires de l'**aréna Raymond-Bourque**, situé au 2345, boulevard Thimens. Voici l'horaire régulier. Pendant les fêtes, certaines plages seront prolongées. Renseignements : 514 956-2580.

Activités	Jours	Heures	Patinoires	Détails
PATINAGE LIBRE	Mercredi	15 h à 16 h	A	55 ans ou plus
		19 h à 20 h	B	Pour tous
		20 h à 21 h	B	18 ans ou plus
	Samedi	19 h à 21 h	B	Pour tous
	Dimanche	13 h 30 à 14 h 30	A	Débutants (avec moniteur)
		14 h à 15 h 30	B	Pour tous
HOCKEY LIBRE	Lundi au vendredi	11 h à 13 h	A	Pour tous Maximum : 25 joueurs

Tarifs

PATINAGE LIBRE	Enfant : 2 \$ avec carte-loisirs ou 3 \$ sans carte-loisirs Adulte : 3 \$ avec carte-loisirs ou 4 \$ sans carte-loisirs Gratuit le mercredi soir avec la carte-loisirs
HOCKEY LIBRE	Pour tous : 5 \$ avec carte-loisirs ou 6 \$ sans carte-loisirs

SUITE DE LA PAGE 1 EN VILLE SANS MA VOITURE À SAINT-LAURENT

Par la tenue de cet événement, les piétons et les cyclistes ont pu profiter d'une foule d'activités proposées par les cégeps Vanier et Saint-Laurent, Destination Décarie, les sociétés de transport de Montréal et de Laval, l'Éco-quartier de Saint-Laurent, Bixi, Vélo-Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de Montréal, la Direction des transports de Montréal et Cycles St-Laurent.

Les visiteurs ont eu le loisir de s'informer sur le transport collectif, de déambuler dans le nouvel autobus de la STM fonctionnant au diesel et doté

d'un porte-bicyclette, de constater l'aspect sécuritaire des véhicules lourds dotés de protections latérales de la flotte laurentienne, de rencontrer des commerçants du boulevard Décarie et d'écouter la musique du Jazz band du cégep Vanier.

La Ville de Montréal et l'arrondissement ont également profité de cet événement pour souligner la fin des travaux d'infrastructures sur l'avenue Sainte-Croix, entre le boulevard de la Côte-Vertu et la rue Cartier, et, par le fait même, inaugurer la nouvelle piste cyclable.

Inscriptions sur LOISIRS en ligne

Session hiver 2013

- **Ateliers culturels**
- Dès le **lundi 3 décembre**, à 8 h 30
- **Activités aquatiques**
- Dès le **samedi 8 décembre**, à 9 h

CARTE-LOISIRS VALIDE OBLIGATOIRE POUR TOUS (INCLUANT LES ENFANTS)

ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

RENSEIGNEMENTS :
514 855-6110, poste 0

Concours « Saint-Laurent en grand »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner **un sac bandoulière** comprenant un assortiment d'objets à l'effigie de Saint-Laurent.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Saint-Laurent en grand »

Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Saint-Laurent en grand » devront être reçus au plus tard le **jeudi 22 novembre 2012**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donnera une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 23 novembre 2013. La personne gagnante sera contactée par

l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.



Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à M^{me} Henriette Vervant, qui a remporté le concours d'août. La réponse était « Lethbridge ».

Merci à tous les participants.

Coupon de participation au concours « Saint-Laurent en grand »

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel _____

QUESTION : Quel événement s'est tenu le 20 septembre dernier sur l'avenue Sainte-Croix?



Maisons fleuries annonce ses lauréats 2012

Winners of the Maisons fleuries contest



Lauréats dans la catégorie Aménagements résidentiels

Winners in the Residential Category

Madame Judith Ellen Ingerman
Monsieur Jean-Claude Lettre et madame Marthe Charland
Madame Thuy Vo
Monsieur Raymond Giguère (absent)
Monsieur Arcangelo Evangelista et madame Angela Evangelista
Monsieur Mark Ackerman et madame Sheryl Goldstein
Monsieur Martin Meszaros et madame Patricia Pessina

Les gestionnaires du Saphir II
Monsieur Francesco Del Pinto
Les gestionnaires de la Place Fortier
Madame Ada Trak
Monsieur Mike Kourakos et madame Pabaskevi Halassori-Kourakos
Monsieur Nicolae Stanciu et madame Magdalena Vitescu
Le syndicat des copropriétaires de la Villa Princesse I



Lauréats dans la catégorie Jardins communautaires

Winners in the Community Gardens Category

Jardin Alexis-Nihon : Monsieur Enrico Guerriero (absent)
Jardin Noël-Nord : Madame Teresa Yacovella (absente)
Jardin Hartenstein : Madame Maria Aglaé
Jardin Saint-Laurent : Madame Aida Bayouk
Jardin Cardinal : Madame Saroginibevi Balasingam
Super jardin : Monsieur Kanu Patel



Lauréat du prix du commerce Raymond-Jasmin
Winner of the Prix du commerce Raymond-Jasmin

Le Bouquet Saint-Laurent
 1020, rue Saint-Germain

Monsieur Joseph Botelho et madame Nathalie Botelho



Lauréat dans la catégorie Entreprise
Winner in the Industry Category

Liberty Sites Ltd
 8301, route Transcanadienne

Monsieur Howard Schenk et mesdames Sandra Levy et Helga Steiner



Lauréat dans la catégorie Institution
Winner in the Institution Category

Temple bouddhique
 10565, rue Poirier

Messieurs Somchit Kannougyai, Wanchai Mansi, Nym Vichit et Vanchay Jayphait



Lauréats du Prix d'excellence
Micheline-Arsenault

Winners of the Prix d'excellence
Micheline-Arsenault

Messieurs Daniel Calbeza et Didier Mongrolle (absents)



Maisons fleuries 2011